

Projet « M'ARTSY »

Association Théâtre Aquarium

Offre Réf. : 2022/001

« Conception et production des enregistrements audios et vidéos RAP »

1. Description du projet

a. Contexte

Alors que le Street art demeure un champ artistique peu développé au Maroc, la créativité des jeunes artistes urbains et Street artistes Marocains demeure très faiblement génératrice de revenus et d'opportunités économiques. Ceci vient du manque d'accompagnement au niveau de la production et de la promotion artistique ainsi que de l'accès au marché de l'art.

C'est dans ce contexte que le projet M'ARTSY, porté par l'Association Théâtre Aquarium, a vu le jour. Le projet M'ARTSY est actuellement développé et mis en œuvre avec le soutien de la FONDATION DROSOS pour une durée de 15 mois.

La FONDATION DROSOS s'engage à permettre aux personnes en situation difficile de vivre une vie dans la dignité. En collaboration avec des organisations partenaires, elle développe et soutient des projets qui visent à renforcer les compétences essentielles des jeunes dans la vie courante en promouvant les capacités créatrices et l'autonomie économique. La Fondation est active en Suisse et en Allemagne de l'Est ainsi qu'en Égypte, en Jordanie, au Liban, au Maroc, en Palestine et en Tunisie. Son approche prononcée de la durabilité a fait de la Fondation une partenaire de développement de renommée internationale. Elle est indépendante sur le plan idéologique, politique et religieux. »

b. Objectifs du projet

Le projet M'ARTSY vise à accompagner 12 jeunes artistes urbains marocains, âgés de 18 à 32 ans avec une approche sensible à la parité de genre, dans trois disciplines artistiques : le **Rap**, le **Slam** et le **Théâtre d'improvisation** afin de :

1. Renforcer les compétences théoriques et pratiques des jeunes artistes dans leur discipline ;
2. Accompagner les jeunes artistes au niveau de la production artistique en leur fournissant les moyens humains et techniques pour la réalisation de leurs projets ;
3. Promouvoir le travail des jeunes artistes en les connectant au marché de l'emploi et aux professionnels des métiers du spectacle et de la performance à travers une série d'événements et d'expositions.

2. Objet de la consultation :

Afin de promouvoir le talent des jeunes bénéficiaires du projet M'ARTSY, l'association compte produire 5 audios et 2 clips vidéos pour les bénéficiaires de la discipline RAP.

a) Mode d'exploitation des enregistrements audios et vidéos :

Les enregistrements audios et vidéos seront un produit de l'association et des jeunes bénéficiaires du projet, ils seront publiés sur leurs différents réseaux sociaux et serviront de promotion pour leurs talents artistique.

b) Etapes de la prestation (2 vidéo-clips et 5 enregistrements audios)

Discipline RAP :

Administratif :

- Le prestataire devra se charger des autorisations du tournage.
- Le prestataire devra souscrire à une assurance durant la période du tournage.
- Le prestataire assurera les moyens de transport de l'équipe durant les jours de tournage, en fonction de la proposition.
- Le prestataire assurera les besoins de l'équipe durant les jours de tournage (nourriture, eau, limonade ...).

Technique :

- Le prestataire devra fournir des photos des espaces fournis par le studio (accueil, espace détente...).
- Le prestataire devra fournir une fiche technique du studio d'enregistrement, de création et de production (console, écoute, enregistrement, logiciel, microphone, clavier...).
- Le prestataire devra fournir les CVs des personnes qualifiées.
- Le prestataire devra fournir la liste du matériel à utiliser pendant le tournage.

Artistique :

- Développement de la composition : le prestataire devra travailler en collaboration avec le bénéficiaire sur sa composition tout en informant l'équipe de gestion du projet sur l'état d'avancement.
- Développement de l'instru (beatmaking) : après avoir défini et validé la composition avec l'équipe de gestion du projet, le prestataire devra faire une proposition de trois instrus que l'équipe de gestion et le bénéficiaire valideront ensemble.
- L'enregistrement audio : Le prestataire devra travailler avec le bénéficiaire sur l'enregistrement et procéder au mixage. Le résultat final doit faire l'objet de validation de l'équipe de gestion du projet.
- Le prestataire devra proposer trois scénarios possibles pour le tournage des vidéos clips.
- Charte graphique, mentions spéciales et droits : Le prestataire devra décliner une charte graphique spécifique aux vidéos à réaliser. Les vidéos porteront les mentions spéciales liées aux contenus et droits d'auteurs ; « La vidéo et le contenu ont été produites par l'association Théâtre Aquarium dans le cadre du projet M'ARTSY avec le soutien de la fondation Drosos ».

- Générique / jingle : Le générique de fin devra être correctement marqué avec le logo de l'association Théâtre Aquarium, le logo du projet M'ARTSY et le logo du partenaire Drosos.

c) Durée des enregistrements :

Les enregistrements audios et vidéos RAP seront compris entre 3 et 4 minutes.

d) Qualification et expérience requises :

Une attention particulière sera accordée à la qualification des prestataires affectés à la réalisation des interventions souhaitée, qui doit requérir des compétences prouvées sur des interventions similaires.

Le prestataire sera sollicité de présenter des exemples des travaux similaires déjà réalisés.

e) Exécution de la mission

Durée et période de l'intervention : la durée globale et maximale de la prestation sera de 40 jours avec un démarrage prévu pour le 25 juillet 2022.

La fin de la mission est couronnée par la validation des audios et des vidéos en HD prêtes à la diffusion.

Toutes les vidéos réalisées doivent respecter :

- La charte graphique du projet M'ARTSY-*qui vous sera communiquée ultérieurement*-
- Version vidéo Full HD (1920 x 1080 px).

f) Livrables :

La compilation des fichiers à livrer et leur exportation sous :

- .MP4 ;
- .AVI ;
- .MOV ;
- Basse et Haute définitions

Le prestataire est aussi tenu de fournir les rushes des séquences tournées

g) Le dossier de soumission

Le prestataire devra présenter un dossier de soumission comportant :

- Une offre technique comprenant une note méthodologique de travail expliquant comment il va procéder pour accomplir sa mission et comportant le chronogramme détaillé de l'intervention.
- Le CV des personnes proposées pour la mission en expliquant la composition de l'équipe dans cette mission.
- 3 références professionnelles en lien avec l'objectif de la prestation technique.

- Le lien vers des exemples de travail similaire déjà réalisé.
- Une offre financière en détaillant chaque tâche à réaliser.

h) Critères d'évaluation des offres :

Les offres reçues seront évaluées techniquement et financièrement. 60% de la note finale sera attribuée pour la partie technique de l'offre appliquée, 20% sera attribuée pour la qualification et l'expérience et 20% sera attribuée pour la partie financière.

L'évaluation sera effectuée selon la grille suivante :

No.	Critères	Points
1.	Qualification technique et expérience du prestataire (au moins trois missions pertinentes ou similaires effectuées par le prestataire au cours des cinq dernières années)	20
2.	<p>a) Proposition technique</p> <p>b) Proposition artistique</p> <p>c) Méthodologie proposée</p> <p>d) Calendrier des activités - Plan de travail</p> <p>e) CVs</p> <p>f) Expérience professionnelle générale</p> <p>g) Références professionnelles en lien avec l'objectif de la prestation technique</p> <p>h) Des exemples des travaux similaires déjà réalisé</p>	60
3.	Proposition financière	20

La proposition doit être envoyée en un seul fichier WORD avec une copie PDF aux adresses suivantes : martsyproject@gmail.com, theatreaquarium@gmail.com tout en mentionnant la référence de l'offre **(2022/001)** dans l'objet du mail.

Date limite : 17/07/2022

Pour plus d'informations, merci de contacter Monsieur Oussama Mechkour : 06 91 41 91 91

N.B : toute offre incomplète ne sera pas traitée.